

faitement un arrière-plan aux données assurément complexes. D'une part les oppositions de personnes et les rivalités de clientèles jouèrent un rôle important, quelquefois sans doute exclusif. Mais certains désaccords se reliaient plus ou moins ouvertement à l'âpre lutte des obédiences engagée entre le Grand Orient de France et le Suprême Conseil écossais (quoique le Souverain Grand Commandeur de celui-ci, le duc Claude-Antoine de Choiseul-Stainville, propriétaire dans les Vosges et président du Conseil général, ne semble pas avoir mené d'action maçonnique en Lorraine) (1). Et en troisième lieu, les divergences politiques paraissent avoir été dans certains cas les facteurs déterminants, bien qu'on s'en défendît au nom de la neutralité de l'Art royal.

A Nancy, la loge *Saint Jean de Jérusalem* connut ainsi une crise très grave en 1822, interrompant toute activité : on alla jusqu'à vendre le local du temple. Puis un groupe d'anciens membres se rassembla après deux ans et entreprit de rouvrir l'atelier dans la salle de la rue des Jardins (depuis rue Drouin) où il se trouve encore aujourd'hui. Le maire tenta de les dissuader, par une invitation ferme quoiqu'officieuse, sous l'impulsion semble-t-il de l'ancien vénérable Sansonnetti désormais détaché de la franc-maçonnerie. Les rénovateurs réclamèrent l'appui du Grand Orient et en fait ils réussirent à reprendre leur activité. « S'agirait-il d'imputations politiques? avaient-ils plaidé... D'une part il n'est parmi nous que des sujets soumis et obéissants; de l'autre, TT.: RR.: FF.:, qui mieux que le G.: O.: de France sait et peut attester que la politique est étrangère à ses travaux et conséquemment à ceux de toutes les LL.: qui lui sont affiliées; que jamais il n'en est question, si ce n'est pour recommander aux initiés, comme l'un des premiers devoirs d'un Maç.: celui de sujet fidèle; pour répéter en général la même exhortation dans les occasions solennelles; enfin pour porter en premier ordre, dans nos banquets et avec les plus grands honneurs la santé du Roi et de son auguste famille (2)? »

On doit en effet penser que ces règles rituelles étaient respectées. Mais on ne peut s'étonner que l'administration royaliste se soit inquiétée en constatant que cette nouvelle équipe dirigeante ne comprenait guère que des libéraux notoires : Wallet de Merville, ancien secrétaire général de la préfecture sous l'Empire et député à la Chambre des Cent-Jours, « homme

1. A. LANTOINE, *Histoire de la franc-maçonnerie française. Le rite écossais ancien et accepté*, Paris, 1930, pp. 167-169.

2. 12 juin 1824, B. N. FM³ 319. Cf. aussi E. MARCHAL, *Notice historique sur la loge Saint Jean à l'Orient de Nancy*, 873, 38 p., B. M. Nancy, 6.300.

d'un patriotisme ardent, désintéressé sans ambitions personnelles, incapable de sacrifier ses convictions à ses intérêts (1); » Charles de Ludre, officier aristocrate mêlé à plusieurs conspirations républicaines avant et après 1830; Pierre-François Marchal, élu de l'opposition à la Chambre de 1827 et nommé aussitôt député de la loge auprès du Grand Orient; on le présente alors comme « un bon mari, un excellent père de famille, un maçon éminemment philanthrope, un mandataire de la nation française déterminé à suivre sans restriction la ligne constitutionnelle; quant à son instruction, elle ne laisse rien à désirer (2) ». Après la Révolution de Juillet, la loge initiera le libéral allemand Jakob Venedey, futur membre du Parlement de Francfort, alors réfugié en France.

A Toul, on constate à la même époque une scission de plusieurs années entre deux groupes rivaux. Si les oppositions personnelles semblent avoir été déterminantes dans ce cas, il est remarquable que le maire de la Marche, émigré rentré depuis peu, ait appuyé l'un des clans et se soit associé activement au conflit. Une réconciliation intervint en 1818, mais les dirigeants de la loge des *Neuf Sœurs* se plaignirent bientôt de la « désertion de ses membres qui croyaient voir planer sur la maçonnerie un rayon de défaveur (3) ». Certains, tels l'ancien vénérable Eugène de Branville et le premier surveillant le notaire Hussenet, étaient même séduits alors par la nouvelle obéissance de l'Ordre du Temple et envisageaient d'en établir un « Convent » à Toul (4). L'atelier cessa toute activité en 1827. Ce phénomène de désaffection s'observe également dans la Meuse, où toutes les loges, sauf celle de Saint-Mihiel, se mirent tour à tour en sommeil entre 1821 et 1831.

La franc-maçonnerie messine connut la dissidence au nom paradoxal des *Inséparables*, mécontents de la mauvaise gestion financière de la première loge, *École de la Sagesse et Triple Accord*, puis surtout un aigre débat entre ateliers supérieurs. Un « Chapitre » pour les hauts grades avait été érigé en 1812. Une dizaine d'années plus tard un personnage assez agité, Louis-Nicolas Simon, érigea un « Conseil philosophique » (atelier travaillant au 30^e degré) et dénonça au Grand Orient les dignitaires du chapitre, les accusant de relations avec

1. R. PERRIN, *L'esprit public dans le département de la Meurthe de 1814 à 1816*, Nancy, 1913, p. 22.

2. Rapport du 15 février 1829, B. N. FM³ 319. Cf. P. BRAUN, *Le département de la Meurthe à la fin de la Monarchie de Juillet dans La Révolution de 1848*, XVI, 1919-1920, pp. 142-174.

3. 1^{er} février 1826, B. N. FM³ 433.

4. A. N. AD XIX 141 (notes de M. Bossu).